

# PROJET PEDAGOGIQUE

ACCUEIL DE LOISIRS  
SANS HEBERGEMENT

« LES GRENOUILLES »

Vacances scolaires  
Année 2023



C.A.V.L. AGIR

12, rue Saint Jacques - 23700 AUZANCES

Tél. : 05.55.82.80.47

Ce projet pédagogique est rédigé pour les périodes d'ouverture de l'accueil de loisirs sans hébergement pendant les vacances scolaires. Ce projet n'est pas figé, il peut évoluer suivant les réflexions et les échanges menés.

L'ALSH est ouvert la première semaine de chaque période de petites vacances scolaires à l'exception des vacances de Noël.

Il est ouvert 5 semaines pendant les grandes vacances scolaires.

#### Calendrier d'ouverture pour l'année 2023 :

- Vacances de février : du 6 au 10 février
- Vacances d'avril : du 11 au 14 avril
- Vacances d'été : du 10 juillet au 11 août
- Vacances d'octobre : du 23 au 27 octobre

## 1 - PRESENTATION ET DESCRIPTIF DU CENTRE

### Nom et coordonnées de l'organisateur :

Centre d'Animation de la Vie Locale AGIR

12, rue Saint Jacques

23700 AUZANCES

Tel : 05.55.82.80.47

Courriel : [info.services@cavlagir.fr](mailto:info.services@cavlagir.fr)

Représentant légal : Nadia GREWIS, présidente.

Directrice de l'association : Delphine BOUAMRANE

### Public accueilli

L'ALSH « Les Grenouilles » accueille les enfants de 3 à 11ans, il est déclaré à la DSDEN de la Creuse (Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports) et il est soumis à sa réglementation.

Les enfants résidant sur la Communauté de Communes Marche et Combraille en Aquitaine sont prioritaires. Si des places sont vacantes, il est possible d'inscrire les enfants domiciliés hors territoire.

Durant les petites vacances scolaires, la capacité d'accueil peut varier de 16 à 20 enfants.

Pendant les grandes vacances, la fréquentation étant plus élevée, la structure peut accueillir jusqu'à 29 enfants maximum.

La structure est habilitée à accueillir 8 enfants de moins de 6 ans.

Les enfants seront le plus souvent répartis en deux groupes suivant les tranches d'âges :

- 3/6 ans

- 7/11 ans

### Lieu d'accueil et horaires d'ouverture

L'accueil de loisirs se déroule dans le gymnase de l'école élémentaire Fernand Gory situé au : 2 chemin de la Justice - 23700 AUZANCES. La mise à disposition de ces locaux par la commune d'Auzances et la Communauté de Communes « Marche et Combraille en Aquitaine » permet d'accueillir tous les enfants de 3 à 11 ans pendant les petites vacances.

Durant les grandes vacances, la structure bénéficie d'espaces supplémentaires : les enfants de 3 à 6 ans prennent place dans les locaux de l'école maternelle qui est située sur le même site que l'école élémentaire.

L'accueil sera ouvert de 8h00 à 17h30 selon les modalités suivantes :

- De 8h00 à 9h45 et de 16h45 à 17h30 : garderie afin de permettre les arrivées et les départs échelonnés des enfants ;
- De 9h45 à 16h45 : accueil de loisirs (cf. journée type page 5).

Les horaires pour les sorties à l'extérieur peuvent être différents.

### Modalités d'inscription

L'inscription préalable de l'enfant auprès du CAVL AGIR est obligatoire.

Les inscriptions se font à la journée.

Un dossier administratif doit être complété par la famille lors de la première inscription de l'année. Il est valable pour l'année civile en cours. Celui-ci comprend :

- Le coupon d'acceptation du règlement intérieur daté et signé ;
- Le coupon d'autorisation parentale ou tutélaire d'adhésion d'un mineur à l'association ;
- La fiche de renseignements ;
- L'autorisation de consultation du service CDAP ;
- Une photocopie du justificatif du numéro d'allocataire (pour les allocataires MSA) ;
- Une photocopie du document « Pass Temps Libres » que délivre la CAF (pour les familles qui en bénéficient) ;
- La fiche sanitaire de liaison ;
- Une copie des pages vaccinations du carnet de santé.

### Adhésion à l'association :

L'adhésion de l'enfant à l'association est obligatoire pour participer aux activités de nos accueils de loisirs. L'adhésion est validée par le versement d'une cotisation pour l'année civile.

### Tarifs :

Les tarifs sont dégressifs selon le Quotient Familial.

Quotient familial	Tarif/jour
0 à 400	8 €
401 à 600	9 €
601 à 800	10 €
801 à 1000	11 €
1001 à 1200	12 €
1201 +	13 €

Les Pass temps libre de la CAF viennent en déduction des tarifs.

Un paiement échelonné est possible si la famille en fait la demande.

## Responsabilités

La responsabilité de l'association débute dès que l'équipe d'animation prend en charge l'enfant.

La responsabilité de l'association prend fin lorsque le responsable légal ou la personne autorisée à venir récupérer l'enfant est présente.

## Restauration

Les repas sont livrés quotidiennement en liaison froide par le restaurant « Le Mainsat ».

Les menus sont établis par le restaurateur en accord avec la directrice du centre.

## Equipe pédagogique

- Une directrice BAFD
- Deux animateurs diplômés

Afin de respecter le taux d'encadrement réglementaire, des animateurs vacataires viennent compléter l'équipe pendant les grandes vacances.

- Autres membres de l'équipe : un ou deux agents d'entretien

## 2 - RAPPEL DES PRINCIPAUX ELEMENTS DU PROJET EDUCATIF DE L'ORGANISATEUR

Cet Accueil Collectif de Mineurs est mis en place pour offrir aux enfants des temps de loisirs de qualité pendant les vacances.

Il respectera les valeurs du projet éducatif parmi lesquelles :

- L'autonomie
- Favoriser l'expression et l'acquisition de savoirs techniques
- Favoriser la tolérance, la solidarité
- Mieux connaître son environnement

Un programme d'activités est réalisé par l'équipe d'animation qui prépare et fait vivre chaque animation. Les activités sont adaptées à toutes les tranches d'âge.

Afin de répondre au mieux aux objectifs éducatifs, plusieurs formes d'activités sont mises en place pour que l'enfant joue, découvre et apprenne de façon ludique de nouvelles habiletés dans les domaines culturel, sportif et artistique.

## 3 - LES INTENTIONS EDUCATIVES ET PEDAGOGIQUES DU DIRECTEUR ET DE SON EQUIPE

Le centre de loisirs propose des loisirs éducatifs, il est le lieu privilégié pour s'initier à de nouvelles pratiques, partager des moments de détente et de loisirs. Dans une ambiance conviviale, ludique et respectueuse de chacun, chaque enfant peut se développer à son rythme en prenant en considération ses besoins, attentes et capacités psychologiques et physiologiques.

## 1<sup>ère</sup> intention : Favoriser l'autonomie de l'enfant

### Objectifs :

- Amener l'enfant à être auteur et acteur de ses vacances ;
- Valoriser la prise d'initiative ;
- Impliquer l'enfant dans les tâches de la vie quotidienne ;
- Favoriser la participation de l'enfant à la mise en place des activités.

### Moyens :

- Informer l'enfant des moyens qui lui sont mis à disposition (matériel, environnement, ...);
- Accompagner l'enfant dans l'apprentissage des gestes simples de la vie quotidienne ;
- Ecouter et prendre en compte les envies et les besoins des enfants ;
- Accès libre aux coins d'activités permanents (lecture, jeux de société, petit bricolage) ;
- Impliquer les enfants dans l'organisation de certaines activités.

## 2<sup>ème</sup> intention : Favoriser la socialisation

### Objectifs :

- Permettre à l'enfant de trouver sa place au sein du groupe ;
- Développer l'échange et la communication dans une dynamique de respect, d'écoute et de confiance ;
- Favoriser l'entraide, la coopération entre les enfants ;
- Faire respecter les règles de vie, le matériel et l'environnement.

### Moyens :

- Instaurer des règles de vie collective : être poli, respect de la différence, ne pas être violent ;
- Privilégier les moments d'échanges et de complicité ;
- Jeux coopératifs et collectifs faisant appel à l'esprit d'équipe ;
- Activités et jeux articulés autour de la coopération, faisant appel à l'esprit d'équipe ;
- Rencontre(s) intergénérationnelle(s).

## 3<sup>ème</sup> intention : Développer la curiosité et solliciter l'imagination

### Objectifs :

- Permettre aux enfants de s'initier à des pratiques artistiques, culturelles et scientifiques ;
- Favoriser la créativité de l'enfant ;
- Aider les enfants à s'affirmer par des activités d'expression.

### Moyens :

- Mise en place d'activités manuelles et d'expression.

## 4<sup>ème</sup> intention : Permettre à l'enfant d'avoir accès aux cultures sportives

### Objectifs :

- Permettre à l'enfant de découvrir et de pratiquer des activités sportives physiques et ludiques ;
- Développer l'équilibre, l'adresse, la maîtrise de son corps ;
- Permettre à l'enfant de tester ses capacités, de « se dépasser ».

#### Moyens :

- Initiation à des pratiques sportives encadrées par des animateurs diplômés d'état ou par l'équipe d'animation ;
- Accompagner l'enfant sur les activités et s'adapter à ses capacités.

#### **5<sup>ème</sup> intention : Favoriser la découverte et le respect du milieu naturel environnant**

#### Objectifs :

- Découvrir l'environnement qui nous entoure ;
- Sensibiliser les enfants au respect de l'environnement ;
- Donner la possibilité de découvrir et de comprendre le monde.

#### Moyens :

- Proposer des activités liées au milieu naturel ;
- Proposer des activités d'éducation à l'environnement ;
- Mise en place d'activités scientifiques ludiques.

### **4 - LA VIE QUOTIDIENNE**

Une journée type se déroule selon le rythme suivant :

#### **8h00/9h45 : Garderie**

Arrivées échelonnées des enfants et de leurs familles.

Les enfants seront accueillis dans le gymnase de l'école primaire.

Des activités courtes (jeux de société, jeux de mimétisme, coloriages, etc.) peuvent être proposées.

**9h45h/10h :** Appel des enfants. Le programme de la journée est rappelé.

#### **10h00 : Temps d'activités**

Proposition d'activités en lien avec la thématique de la période.

#### **11h45/12h : Rangement du matériel et passage aux sanitaires**

Avant de passer à table et afin d'éviter au maximum de se lever durant le repas, les enfants vont aux toilettes et se lavent les mains selon le protocole sanitaire.

#### **12h/13h30 : Repas**

Les repas sont préparés et livrés en liaison froide par le restaurant « Le Mainsat ». Les menus sont élaborés par le restaurateur avec l'accord de la directrice, ils tiennent compte des éventuelles allergies et régimes alimentaires de chacun.

Les repas sont des moments privilégiés d'échanges, de socialisation et de convivialité.

L'animateur veille au bon déroulement des repas, il encouragera les enfants à goûter ce qui est servi mais en aucun cas ne devra les obliger.

La prise des repas aura lieu dans le réfectoire de l'école.

#### **13h30/14h15 : Temps calme**

Après le repas, il est indispensable de garantir l'existence d'un temps calme. Les enfants ont la possibilité de pratiquer diverses activités (dessin, lecture, jeux de société et de construction, petites activités manuelles).

Ces temps sont donc l'occasion, pour les enfants de se détendre et d'échanger entre eux et avec l'équipe d'animation.

Une sieste pour les plus petits (3 - 6 ans) est proposée, fortement recommandée mais non obligatoire : musique douce ou lecture d'une histoire pendant les 15 premières minutes. Toujours dans un souci de respecter le rythme de l'enfant, le réveil des enfants est échelonné.

### 14h15/16h : Temps d'activités

Les groupes des 3/6 et des 6/10 ans pourront être réunis autour d'une activité commune.

### 16h/16h30 : Goûter et temps d'expression

Autour d'une collation, les enfants pourront exprimer leur ressenti sur la journée écoulée ainsi que leurs envies sur des activités à mettre en place.

**16h30/17h45 : Garderie** avec un temps libre et un départ échelonné des enfants à partir de 16H45 et ce jusqu'à la fermeture du centre à 17h30.

Temps d'échanges avec les parents qui viennent récupérer leurs enfants.

Cette organisation est indicative, elle peut être adaptée en fonction des activités proposées (notamment lors des sorties à la journée).

## 5 - LES ACTIVITÉS

Au cours de chaque période de vacances, les activités du centre de loisirs s'articulent autour de thématiques qui serviront de fil conducteur aux activités proposées.

Le programme est établi jour par jour et par tranche d'âges, afin de permettre aux familles d'avoir une meilleure lisibilité des activités proposées, il sera distribué aux familles. Celui-ci pourra être modifié en fonction de la météo et/ou des effectifs.

Pour répondre aux objectifs pédagogiques, un équilibre est recherché entre les activités manuelles, sportives, artistiques, les grands jeux extérieurs, la cuisine et les sorties.

Les activités sont adaptées à l'âge et aux capacités des enfants.

➤ Des activités créatives, artistiques ou manuelles :

Encadrées par l'équipe d'animation pour développer l'éveil, l'imaginaire et les capacités créatives.

➤ Des grands jeux collectifs et des activités physiques pour se dépenser et favoriser les échanges entre les enfants.

Organisés par les animateurs, voire même avec l'aide des plus grands enfants ; en plein air suivant la météo.

➤ Des activités d'expression corporelle ou orale : jeux de groupes, mîmes, danse, jeux musicaux.

➤ Des animations menées par des intervenants extérieurs :

➤ Des sorties sont organisées à chaque période, celles-ci sont le moyen de donner accès à des activités et/ou des infrastructures inhabituelles ou difficiles d'accès par les enfants du centre.

## 6 – ORGANISATION ET TRAVAIL DE L'EQUIPE

### Rôles du coordinateur/ directeur :

- Mettre en place des conditions d'accueil favorables à l'épanouissement des enfants ;
- La mise en œuvre du projet pédagogique ;
- L'animation de l'équipe et des activités ;
- Il est garant de la **sécurité affective, morale et physique** des enfants et des adolescents qui lui sont confiés ;
- La gestion matérielle, financière et administrative de l'accueil de loisirs ;
- La réception et la mise en chauffe des repas ;
- Les relations avec les familles ;
- La communication et la coordination des différentes actions ;
- La formation et le suivi des animateurs stagiaires.

### Rôles des animateurs :

- L'encadrement de la vie quotidienne et des activités ;
- De proposer et d'animer des activités en lien avec le projet pédagogique et adaptées à son public ;
- De faire preuve d'initiatives et être force de propositions ;
- La préparation des activités, leur mise en place et le rangement ;
- Ils sont garants de la **sécurité affective, morale et physique** ;
- Ils doivent faire preuve de bon sens et d'adaptation aux différentes situations qui se présentent ;
- Ils sont garants du respect des lieux, du matériel ainsi que de l'application des règles de vie ;
- Ils sont à l'écoute des enfants ;
- Ils participent aux réunions de préparation.

Les échanges entre l'équipe d'animation et le directeur sont réguliers : informations sur des points de réglementation ou éventuels questionnements sur le comportement des enfants, la gestion des conflits, l'organisation de la journée, etc.

L'équipe devra respecter la législation fumeur et ne pas introduire ni consommer de produits illicites.

## 7 – LA COMMUNICATION

### Avec les animateurs

La directrice rencontre l'équipe d'animation avant le début du centre afin que chacun puisse faire connaissance et partage ses opinions sur le déroulement du centre. Ils finalisent également le projet pédagogique et réfléchissent ensemble au planning d'activités.

Une information sur la réglementation est donnée, ainsi que sur les règles de vie du centre.

Les échanges entre l'équipe d'animation et le directeur restent réguliers tout au long de l'été : informations sur des points de réglementation ou éventuels questionnements sur le comportement des enfants et des adolescents, la gestion des conflits, l'organisation de la journée, etc.



## Avec les familles

Quelques semaines avant le centre, les familles reçoivent une plaquette d'information par mail. Les inscriptions se font par voie téléphonique en contactant le siège social de l'association ou directement auprès de la directrice de l'ALSH. Le programme d'activités est fourni aux parents avant l'ouverture.

## Avec les enfants

Tout au long du centre et plus particulièrement sur le temps libre d'expression quotidien, la parole est donnée à l'enfant afin de connaître ses envies.

## 8 - EVALUATION

- Quantitative : présence des enfants, nombres d'actions menées.
- Qualitative : satisfaction des enfants et des parents, régularité de la fréquentation.

L'évaluation se basera sur une observation attentive du comportement des enfants à travers les moments de la vie quotidienne et des temps d'activités. Les besoins et les difficultés des enfants seront au cœur des préoccupations de l'équipe.

L'évaluation se fait au quotidien entre la directrice, l'animatrice, les parents et les enfants qui font part de leur ressenti.

L'équipe d'animation fera un bilan avec les enfants. L'objectif est de mettre en valeur le groupe ou de donner des explications très précises sur les attentes et les prévisions quant aux activités passées et/ou et à venir. Cette action permettra ainsi aux enfants de réaliser eux même un bilan de la journée et évoquer les difficultés rencontrées ou les envies.

Projet pédagogique mis à jour le 20 /01/2023